

assmat 21

La lettre du Conseil Départemental aux Assistants Maternels de Côte-d'Or



Un enfant qui s'ennuie, c'est un enfant qui imagine et qui crée...

Dans ce numéro, il est question d'imaginaire.

Essentiel au développement de la créativité de l'enfant, même très jeune, l'imaginaire se construit par des moments de pause, d'inactivité, propices à un repli intérieur enrichissant. La lumière observée lors d'une balade, un objet du quotidien, captés par les sens de l'enfant, sont autant de portes d'entrée vers ce « trésor intérieur » qu'est l'imaginaire. Ce temps de pause est rare car la société nous impose son rythme effréné et les adultes ont des attentes fortes vis-à-vis de leurs enfants... Accueilli à votre domicile, avec toute l'attention que vous lui portez, le tout-petit peut disposer de ces pauses précieuses.

Le Département en charge de la petite enfance, vous encourage à voir la non-activité d'un œil différent... Observer et écouter un tout-petit sans le stimuler, c'est aussi un temps de créativité important. Vous retrouverez aussi dans ce numéro un rappel de vos droits et devoirs en matière d'obligations vaccinales des enfants accueillis, le 1^{er} baromètre sur votre Qualité de Vie au Travail et des conseils pratiques pour ménager votre dos.

Sachez que le Département reste auprès de vous, à votre écoute et vous accompagne dans votre métier pour continuer d'assurer bien-être et sécurité aux enfants que vous accueillez.

François SAUVADET
Ancien ministre
Président du Département
de la Côte-d'Or

Côte
d'Or
LE DÉPARTEMENT





Professionnels, ce que vous devez savoir

- Les assistants maternels sont **juridiquement responsables** de la vérification du respect des obligations vaccinales des enfants qu'ils accueillent.
 - Depuis le 1^{er} juin 2018, vous devez contrôler que les enfants accueillis, ont bien été vaccinés selon la législation en vigueur.
 - Vous êtes dans l'obligation de demander aux parents une photocopie des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant ou une certification médicale du médecin de l'enfant ou une attestation sur l'honneur selon laquelle ceux-ci s'engagent à faire vacciner leur enfant dans les trois mois qui suivent le 1^{er} accueil. Au-delà de ce délai, vous devez à nouveau vérifier que les vaccins ont été effectués.
 - Si l'enfant n'est pas vacciné, le contrat de travail devient caduc. Vous devez refuser d'accueillir l'enfant. Si vous continuez d'accueillir un enfant non vacciné, vous engagez votre responsabilité pénale en cas de contagion d'une maladie infectieuse auprès des autres enfants accueillis.
- Vous allez recevoir prochainement un courrier de la part de la PMI sur le sujet.

les petites infos en plus ...

L'agrément d'assistant maternel stipule que le professionnel exerce à son domicile. Vous ne devez pas vous regrouper avec d'autres professionnels pour accueillir des enfants, en dehors de la Maison d'Assistants Maternel et du Relais Petite Enfance.

Le service de PMI du Département n'est pas favorable à l'accueil de stagiaire à votre domicile comme il est proposé aux étudiantes dans le cadre de la formation au CAP Petite Enfance.

Le site Internet de la CAF « mon enfant.fr » évolue. Il va devenir le site de référence pour les partenaires institutionnels du Département. Une interface entre les assistants maternels, les parents et les institutions va être mise en place. Si vous êtes d'accord, il est important que vous figuriez sur le site. Nous vous invitons à contacter la CAF !



Vos devoirs en matière de contrôle des vaccinations

Depuis le 1^{er} juin 2018, vous devez vérifier que les enfants accueillis à votre domicile sont bien vaccinés. Pour vous aider, un courrier vous sera prochainement envoyé. Il vous permettra de déterminer si l'enfant est suffisamment vacciné ou non.

Vous devez, vous-même, être à jour de vos vaccinations et certaines sont, sans être obligatoires pour vous, fortement conseillées, afin de protéger les enfants et, en particulier, les bébés.

Le cas de la Coqueluche et de la Rougeole

La Coqueluche est une maladie bactérienne extrêmement contagieuse en pleine recrudescence dans les pays développés comme la France où la transmission se fait d'adultes/adolescents vers les enfants et, en particulier, les nourrissons.

Pour les bébés âgés de 10 jours à 2 mois, elle reste l'une des 1^{ères} causes de mortalité par infection bactérienne. L'enjeu principal est d'éviter la contamination des nourrissons de moins de 6 mois.

Depuis 2004, la France préconise le « cocooning ». Cela consiste à s'assurer que l'entourage proche de ces bébés est correctement vacciné. Outre les parents, la fratrie et les grands-parents, l'entourage proche, c'est aussi, l'assistant maternel et la baby-sitter.

Si vous n'avez pas reçu une dose de rappel vaccinal contenant la coqueluche à l'âge adulte, il est nécessaire que vous consultiez votre médecin traitant. Le calendrier vaccinal a introduit 1 DOSE de rappel systématique de vaccin anti-coquelucheux à 25 ans.

La Rougeole, maladie très contagieuse, est aussi en recrudescence chez les adultes jeunes. Il est important de vérifier que vous avez reçu 2 DOSES de vaccin (personnes nées après 1980 ou non immunisées et nées avant 1980).

Pour ces deux maladies, une personne contaminée est susceptible de contaminer entre 15 et 20 personnes. Dans le doute, vous pouvez prendre conseil auprès de votre médecin traitant.

Il était une fois l'imaginaire de l'enfant



Le très jeune enfant est happé dans un quotidien effréné qui le pousse à faire, à produire, qui le sollicite en permanence, parfois selon une attente de résultats définis par l'adulte. Et si on laissait la place à des petits moments de vide et d'ennui ? Et si on laissait un peu plus de place à l'imaginaire de l'enfant ?

Vous êtes une assistante maternelle consciencieuse et vous proposez des jeux éducatifs et des activités aux enfants que vous accueillez ? Vous êtes une professionnelle organisée, vous avez structuré les journées en un minutage serré autour du repas, des soins, du sommeil, des trajets à l'école et des activités dirigées entre ces temps incontournables ?

Les parents vous incitent à stimuler leurs enfants afin de développer davantage leur intelligence et qu'ils aient toutes les chances de réussir ? Ils vous posent tous les soirs la même question fatidique : « Alors, qu'est-ce qu'il a fait aujourd'hui ? », question à laquelle vous vous sentez obligée d'apporter des réponses qui puissent les satisfaire...

Imaginer, ce n'est pas ne rien faire

Il est important de laisser le temps aux enfants, même très petits, d'explorer et d'imaginer. Bien sûr, il n'est pas question de supprimer toutes les activités dirigées qui ont leur place dans le développement de l'enfant, ni de laisser les tout-petits seuls et partir vaquer à ses occupations d'adulte ! Mais les enfants ont besoin d'un peu d'« ennui » pour développer leur imaginaire...

Un enfant qui sera toujours pressé par un adulte dans ses acquisitions passera d'une activité à l'autre sans relâche. Dans la précipitation et la stimulation permanentes, il ne peut pas imaginer. Alors pour l'enfant, comme pour l'adulte, pour imaginer il faut prendre son temps !

Entrer dans le monde sensible de l'imagination nécessite de « souffler », se poser, regarder, s'approprier ce qui nous entoure et se laisser inspirer.

L'importance de la sécurité affective

À quelques mois, un bébé va être sensible aux sons, aux mimiques, aux situations de répétition. Son imagination balbutiante est ouverte à toute invitation. Petit à petit, sa créativité en lien étroit avec son étonnante concentration pour cet âge va lui permettre de développer son imagination.

Pour accéder à l'imaginaire, l'enfant a tout d'abord besoin d'une sécurité affective procurée par l'adulte qui doit être proche, disponible et bienveillante tel un « phare éclairant », selon la formule d'Anne-Marie Fontaine, formatrice auprès des professionnels de la petite enfance.

Dans cet espace de sécurité affective, l'enfant va être libre de bouger, de choisir des objets adaptés à son âge, d'explorer. À travers ses expériences motrices et sensorielles, il va accumuler un ensemble de sensations, associées à des émotions qui lui donneront les premières clés de son imagination.

L'imaginaire va alors naître d'un petit détail du quotidien comme un rayon de lumière entre les feuilles d'un arbre ou une ombre sur le mur qui va inspirer l'enfant.

N'hésitez pas à le sensibiliser à des petits détails lors de vos promenades, lisez ou racontez-lui des histoires, il accédera d'autant plus facilement à la magie de l'imaginaire.

L'imaginaire, une richesse extraordinaire

Comme l'explique Jeanne Siaud-Facchin, psychologue clinicienne et psychothérapeute : « *dans ce temps présent de non-activité, où le cerveau n'est pas soumis à un objectif déterminé, on est libre de penser, d'imaginer, de réenvisager le monde, de faire ses choix* ».

L'imaginaire de l'enfant est d'une richesse extraordinaire. Il va l'aider à grandir et à s'épanouir. Chaque expérience de la vie porte une part de merveilleux...

Observer, écouter l'enfant permet au professionnel de mieux comprendre comment chaque enfant entre dans ce monde qui échappe parfois à l'adulte et va peut-être l'aider à entrer lui aussi dans l'émerveillement.

Laissons une petite place à l'ennui

Yapaka, programme de prévention de la maltraitance à l'initiative du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique, vient de lancer la campagne « Laissons une petite place à l'ennui » sur son site Internet www.yapaka.be. Cette campagne sur l'ennui invite parents et professionnels à interroger la place de l'ennui dans le quotidien des enfants.

Vous y retrouverez un livre *Les trésors de l'ennui* de Sophie Marinopoulos, des dépliants et des vidéos montrant comment la créativité peut naître de l'ennui.

Pour Vanessa Lapointe, psychologue : « *les enfants ont besoin de s'installer dans leur propre ennui afin que le monde devienne assez silencieux pour leur permettre d'écouter leur propre voix et leurs propres envies* ».



Claire Bouhey

Claire Bouhey, animatrice du relais Petite Enfance de la Plaine Dijonnaise secteur SUD à Thorey-en-Plaine

Quand Claire Bouhey prend son poste au relais de la Plaine Dijonnaise, elle a préparé un sac rempli de plumes... Au fil des rencontres, elle développe un atelier libre « Corps et matières du petit enfant » à partir de « petits riens du quotidien ». Ces ateliers mettant en scène des « objets » sont proposés dans les deux relais du secteur mais aussi à Izeure, Longecourt-en-Plaine, Rouvres-en-Plaine et Tart-le-Haut.

En quoi consiste cet atelier ?

Avec ma collègue, Julie Camus, nous animons un atelier par mois. Pendant 1 h 30, nous invitons les assistantes maternelles et les enfants à investir un espace sécurisé dans lequel nous mettons en scène une matière : le papier, la laine ou des rouleaux en carton. Pour les plus petits, ça sera une piscine remplie de papiers et pour les plus grands, des tas de papier dans lesquels se cacher et des contenants à remplir. En amont, nous choisissons une matière et nous sollicitons les assistantes maternelles pour apporter des objets de récupération du quotidien. Nous animons 3 ou 4 ateliers sur un même thème dans des lieux différents (au relais et lors de nos déplacements) et cela fait des émules car notre collègue du Relais à Genlis va proposer ce type d'atelier.

Quels sont les bénéfices pour les assistantes maternelles et les enfants ?

Il est saisissant de voir à quel point les enfants prennent de l'assurance au fil des séances ! Le regard de certains enfants, avec lesquels il est habituellement difficile de communiquer, s'allume au moment des histoires et des chansons. Ce temps collectif crée du lien entre les participants, il n'y a plus de grands ni de petits, tout le monde danse et chante ensemble. C'est un temps festif, de pur plaisir. Les assistantes maternelles aussi prennent progressivement confiance, se décomplexent, osent, se lancent ! Certaines amènent leur propre répertoire pour le partager avec les autres, il y en a même une qui a appris à jouer de la guitare... Par ailleurs, les assistantes maternelles emmènent leur carnet de comptines chez elles pour rejouer les scènes avec les enfants et prolonger le moment à la maison.

Les petits échos...

Porté, début 2018, par une association nationale d'assistants maternels et d'accueillants familiaux en partenariat avec le Ministère des Solidarités et de la Santé, la CNAF et des Départements, le 1^{er} baromètre sur la Qualité de vie au travail des Assistantes Maternelles, a obtenu plus de 8 000 réponses.

Le baromètre porte sur six thèmes clés :

1. Satisfaction et perception de la qualité de vie au travail
2. Facteurs de motivation et de pénibilité



3. Missions et conditions de travail
4. Relations avec les enfants et les familles
5. Relations avec d'autres professionnels et avec les institutions
6. Avenir dans le métier

Retrouvez tous les résultats de l'enquête en écrivant dans votre moteur de recherche Internet : « 1^{er} baromètre national qualité de vie au travail des assistantes maternelles ».



Un guide pour ménager son corps au travail

Les postures à risque pour le dos sont le lot quotidien des professionnels du secteur de la petite enfance...

Pour vous accompagner et vous permettre de travailler dans les meilleures conditions possibles, avec moins de douleurs, le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région d'Île-de-France (CIG) a édité un guide intitulé : « Mieux ménager son corps - Les métiers de l'enfance et de la petite enfance. »

A travers ce livret pédagogique, le Service Prévention des Risques Professionnels du CIG vous propose des postures et mouvements à éviter et à adopter à partir de dessins très clairs.

C'est important de préserver au mieux sa santé, même en travaillant !

Téléchargez le guide sur le site Internet en écrivant dans un moteur de recherche : « Mieux ménager son corps, les métiers de l'enfance et de la petite enfance ».

C'est à lire

Éditions Kaléidoscope



Pas-du-tout-un-carton !
d'Antoinette Portis, l'école des loisirs

Qui a dit qu'un carton d'emballage ne servait qu'à emballer ? Les grandes personnes, bien sûr ! Et qui serait capable de transformer ce même carton en de multiples jeux, plus amusants les uns que les autres ? Un enfant (sous la forme d'un lapin)... Évidemment.

Éditions universitaires

L'explorateur nu : plaisir du jeu, découverte du monde
de Jean Epstein et Chloé Radigue



Ce livre s'adresse à toutes les personnes concernées de près ou de loin par la petite enfance. Il propose de nombreuses activités de jeu, susceptibles de l'accompagner à tout moment dans ses multiples explorations motrices, sensorielles, sociales, qu'il soit à la maison ou dans toute structure d'accueil.

Livre à télécharger sur Internet

Téléchargez et imprimez gratuitement Les trésors de l'ennui de Sophie Marinopoulos sur le site : www.yapaka.be

« Créer du temps pour l'ennui, c'est offrir des temps de pensée à l'enfant ; c'est refuser la sur-stimulation et la surexcitation de l'enfant, c'est refuser de confondre l'être et l'avoir. Créer des temps d'ennui, c'est permettre à l'enfant satisfait de s'apaiser. »

À pas Contés 2019

Le festival « A Pas Contés » organisé par l'Association Bourguignonne Culturelle (ABC) se tiendra du 8 au 22 février 2019 à Dijon. Partenaire de l'événement, le Département de la Côte-d'Or accueille, chaque année, des spectacles à la Cité Henry Berger, rue Tissot à Dijon.

Surveillez la sortie du programme en fin d'année sur les sites Internet apascontes.fr et abcdijon.org.

La Minoterie

La Minoterie, scène conventionnée art, enfance et jeunesse, à Dijon propose des « Rendez-vous en coulisses – sorties de résidences ». Les compagnies, en cours de création d'un spectacle, ouvrent les portes pour montrer leur travail au public.

Venez assister à une représentation de « Rebus » par la Cie Filalo jeudi 24 janvier à 10h (A partir de 18 mois) / Réservations au 03 80 48 03 22 ou accueil.laminoterie@gmail.com



© photo : Margherita Vignano